

# **COMMUNIQUÉ AUX CANDIDATS**

## **à l'examen professionnel d'avancement au grade de Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe, Session 2023**

**Le décret n° 2022-1200 du 31 août 2022** modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale, est entré en vigueur **le 1<sup>er</sup> septembre 2022**.

Outre les changements des échelons et des grilles indiciaires, **celui-ci modifie également les conditions d'inscription aux examens professionnels d'avancement de grade de toute la catégorie B.**

Après analyse du texte, le service concours-examens doit prendre en compte ces nouvelles dispositions modifiant les conditions d'inscription pour cette session 2023 de l'examen.

➤ Ainsi, pour rappel :

### **Les anciennes conditions étaient celles-ci :**

- Examen professionnel ouvert aux techniciens principaux de 2<sup>ème</sup> classe justifiant d'au moins 1 an dans le 5<sup>ème</sup> échelon et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

### **Les nouvelles conditions sont désormais celles-ci et applicables pour cette session d'examen**

- Examen professionnel ouvert aux techniciens principaux de 2<sup>ème</sup> classe justifiant d'au moins 1 an dans le 6<sup>ème</sup> échelon et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

La recevabilité des candidatures sera donc analysée sur la base de ces nouvelles conditions.

**Toutefois, une disposition transitoire permet aux candidats de cette session 2023 d'être admis à concourir s'ils remplissent les anciennes conditions, au plus tard, au 31 décembre 2023.**

Ces nouvelles conditions d'inscription ne modifient pas le calendrier de l'examen : la période de pré-inscription court toujours selon les dates prévues et l'épreuve écrite est maintenue au 13 avril 2023.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous solliciter par mail (concours@cdg29.bzh) ou par téléphone au 02.98.64.11.30.